



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 29 avril 2025

Les Missions Locales s'organisent pour faire face à la suppression des financements de la Région

Au cours d'une conférence de presse tenue à Nantes le lundi 28 avril, le Président de l'association régionale des Missions Locales des Pays de la Loire, Jean- Paul Olivares et l'assemblée générale ont présenté les dispositions prises pour préserver le niveau de qualité de l'accompagnement des jeunes, en dépit de suppressions de postes induites par la fin des financements de la Région.

En 2024, les Missions Locales des Pays de la Loire ont accompagné près de 45 000 jeunes de 16 à 25 ans sur l'ensemble du territoire. Elles constituent le premier service public d'accueil, d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi après l'Éducation nationale.

Alors que l'accueil et l'accompagnement des jeunes est une priorité dans un contexte de hausse du chômage des jeunes, la fin du soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire, qui représentaient environ 10% des budgets locaux, fragilise l'équilibre économique des Missions Locales.

Aujourd'hui, en région Pays de la Loire, plus de 700 professionnels accueillent les jeunes pour les orienter vers un emploi, une formation, une alternance, leur donner accès à des droits et leur assurer un accompagnement suivi.

Les premières conséquences de la coupe budgétaire du Conseil régional sur ces emplois sont déjà connues, avec des réorganisations internes dès 2025 et en 2026 :

La subvention finançait plus de 65 équivalents temps plein (ETP)

En 2025 et 2026 : ce sont plus de 47 ETP qui seront supprimés : licenciements économiques, fins de CDD, départs en retraite, non remplacements.

Arrêt de plus de 28 ETP intentions d'embauche.

Une priorité : sauvegarder la qualité de l'accompagnement des jeunes

Pour faire face au désengagement financier du Conseil régional des Pays de la Loire, tout en maintenant un accompagnement de qualité des jeunes, le Conseil d'administration de l'ARML Pays de la Loire a choisi d'optimiser ses moyens en intervenant sur plusieurs leviers et notamment en réduisant la participation des Missions Locales aux instances et événements organisés par le Conseil régional.

Des Missions Locales et l'ARML étudient la possibilité d'une action en recours **en responsabilité contre la région qui n'exercerait pas ses prérogatives, au détriment des usagers du service public et à défaut de solliciter un niveau de financement suffisant pour exercer ces mêmes actions.**

Les Missions Locales : des acteurs associatifs de proximité et engagés au service des jeunes

L'ARML va mettre en place un outil de plaidoyer sur les besoins des jeunes couvrant l'ensemble des volets de l'accompagnement : emploi, formation, orientation, décrochage scolaire, santé, mobilité, logement. Ce plaidoyer, à destination de tous les partenaires locaux des Missions

Locales, a pour missions de les inviter à agir sur tous les sujets concernant les jeunes.

Le Big Bang de l'emploi, c'est tous les jours dans les Missions Locales !

Les Missions Locales ne participeront plus à l'organisation du Big Bang de l'emploi et à tout événement de découverte des métiers organisé par le Conseil Régional.

Elles continuent d'informer et d'orienter les jeunes vers tous les événements de découverte de métiers.

Tous les jeunes ont de l'avenir ! N'oublions pas les jeunes sans diplôme.

Les jeunes qui ont quitté leur formation sans diplôme sont ceux qui accèdent le moins vite à l'emploi durable. Les jeunes décrocheurs, particulièrement les mineurs, sont suivis par les Missions Locales. La priorité est le suivi des jeunes avec les partenaires de l'Éducation nationale et les Missions Locales continueront de travailler avec les lycées, les CFA, etc.

La formation, un outil de promotion et d'accès à l'emploi

Les Missions Locales ont vocation à faire évoluer l'offre de formation et contribuent à l'élaboration du cahier des charges de la commande publique afin de mieux répondre aux besoins de formation des jeunes dans les territoires.

Elles continuent d'orienter vers toutes les actions de formation dans l'intérêt des jeunes.

Mesurer l'impact, évaluer l'action plutôt que compiler des indicateurs

L'ARML, à l'appui du M'LAB*, portera une dynamique d'évolution des outils de suivi et de reporting pour montrer l'effet de l'accompagnement des jeunes et leur accès à l'autonomie.

*Le M'Lab, est un laboratoire au sein des Missions Locales, qui vise à stimuler l'innovation et à apporter un regard réflexif sur les pratiques de terrain pour, sans cesse, améliorer l'accompagnement des jeunes.

Contacts médias :

ARML des Pays de la Loire : Benoit DRAPEAU - b.drapeau@urml-pdl.org – 06 24 67 10 39

UNML : Agence JetCom : Claude Foucault - cf@jetcom.fr - 06 80 12 56 44